COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rouen le 18 novembre 2022

Le CNFPT Normandie à l'écoute des collectivités territoriales normandes

La délégation Normandie du CNFPT rencontre sur leurs territoires les collectivités territoriales normandes afin de recueillir les besoins de professionnalisation de leurs agents.

Depuis lundi 14 novembre, les équipes du CNFPT rencontrent les employeurs territoriaux normands lors de comités de pilotages organisés sur leur territoire. L'objectif de ces temps collectifs est d'**écouter l'actualité des collectivités**, les **besoins de professionnalisation de leurs agents** et de proposer des **formations sur-mesure** organisées dans la collectivité ou avec les collectivités en proximité ayant un même besoin.

Pas moins de 70 rendez-vous sont d'ores et déjà programmés ou en cours, de Dieppe (76) à Valognes (50) en passant entre autres par Brionne (27), Falaise (14) ou encore Sées (61).

A l'occasion de ces échanges, les équipes de la délégation normande partagent l'ensemble de l'offre de services 2023 du CNFPT : la nouvelle offre de formation, la mission apprentissage et des focus sur des formations en phase avec les grands enjeux des employeurs territoriaux tels que la santé au travail, le numérique ou encore la transition écologique, cœur des priorités 2023 de l'établissement.

Zoom sur le rendez-vous qui s'est tenu à Argentan

En ouverture du comité de pilotage à Argentan lundi 14 novembre après-midi, le témoignage de Didier BOUVET, responsable du service urgence climatique à Argentan Intercom, a complété cette démarche par une séquence d'inspiration. Ce partage d'expérience a permis de mettre en lumière des actions mises en œuvre par sa collectivité en matière de biodiversité ou de sobriété énergétique et foncière. A titre d'exemple, la mise en place d'éco-pâturage pour lequel les agents municipaux ont été formés au métier de berger ou encore la création de réseaux de chaleur et d'énergie communaux (bois, biogaz).

Comme le précise Michel MARESCOT, délégué régional de l'établissement et Maire de Villerville (Calvados) : « **Investir dans la formation des agents territoriaux à l'heure de l'urgence climatique est un impératif : sans cela, aucune transformation durable de l'action publique locale ne sera possible** ».

Ces comités de pilotage vont se dérouler sur tout le territoire normand jusqu'en janvier 2023.

Contacts :
Michel Jégou, directeur adjoint chargé de l'action territoriale
michel.jegou@cnfpt.fr – 06 24 12 37 04
Marie Blondel, directrice régionale
marie.blondel@cnfpt.fr – 06 85 04 87 78

Quelques liens utiles :
Le calendrier des rencontres : https://www.cnfpt.fr/s-informer/nos-actualites/le-fil-dactus/vous-accompagner-vos-projets-cnfpt-normandie-rencontre-collectivites/normandie

Les référents CNFPT par territoire :
https://www.cnfpt.fr/sites/default/files/standalone_files/2022_TAF_par_referent_territoire_v1022.pdf

A propos du CNFPT
Établissement public paritaire, le Centre national de la fonction publique territoriale conçoit et dispense des formations aux 1,9 millions agents territoriaux, de toutes catégories, A, B et C, tout au long de leur vie professionnelle, de la formation initiale et à la formation continue, en passant par le financement de l'apprentissage. Les missions du CNFPT concourent à la professionnalisation des compétences et accompagnent les collectivités territoriales et de leurs agents dans leur mission de service public, grâce à la cotisation obligatoire de 0,9% versée par ces collectivités.
En Normandie, les agents territoriaux représentent près de **100 000 salariés** qui exercent plus de **250 métiers**, pour moitié en communes et en EPCI, Départements et Région. Chaque année, **10 000 journées de formations** sont dispensées à plus de **40 000 agents** par le CNFPT, sur l'ensemble de la Normandie.